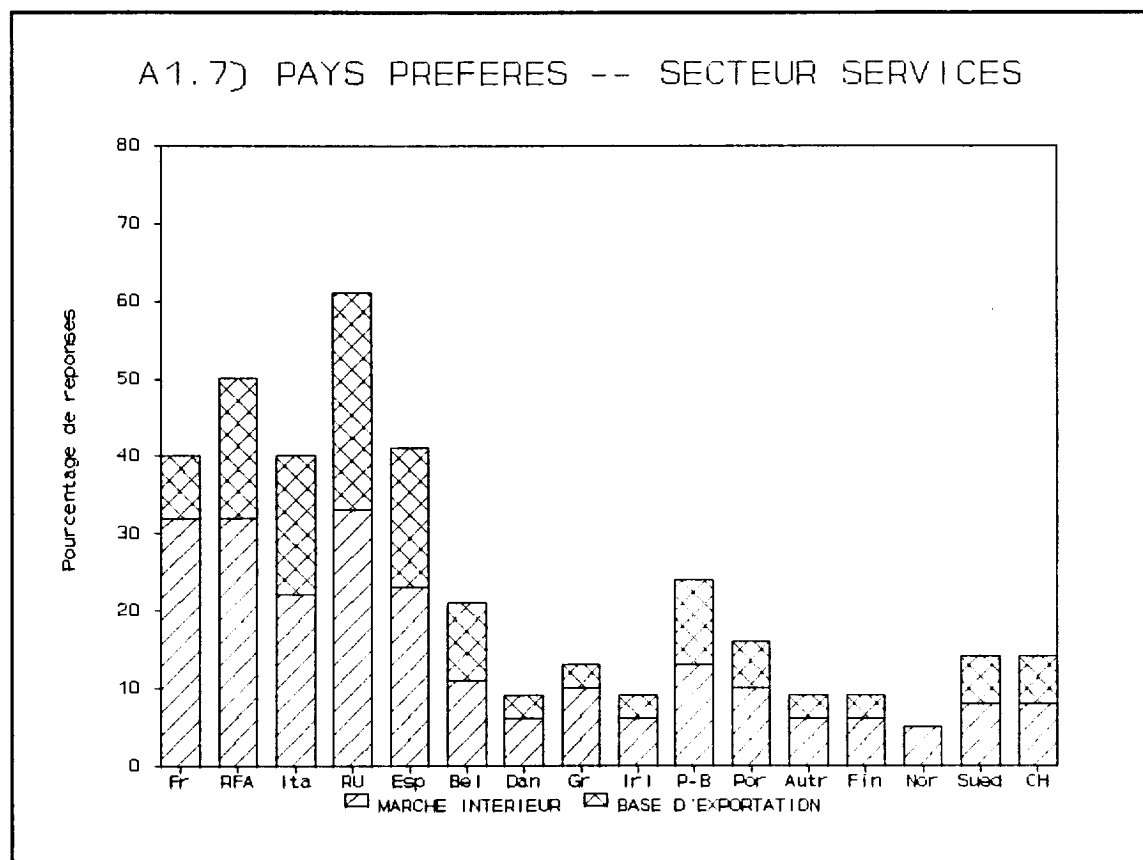


GRAPHIQUE A1.7



Ces grandes lignes de préférence manifestées par les investisseurs mènent à se demander si l'unification des marchés ne va pas aggraver les disparités entre régions plus riches et régions plus pauvres de la Communauté - soit une réelle inquiétude pour les pays de la périphérie de la Communauté (sans parler de ceux de l'AELE) et pour les régions les moins favorisées parmi les Cinq Grands (voir B.6). La question est posée dans le Rapport Cecchini, qui tire des conclusions rassurantes de théories récentes au sujet des échanges internationaux :

"...l'existence d'économies d'échelle dans de nombreux secteurs, conjuguée à la différenciation des produits, encourage une spécialisation étroite dans certains domaines d'activité, ce qui n'entraîne le plus souvent qu'une redistribution au sein d'une même industrie ou même dans le cadre d'une série de produits d'une même société..... [De plus] rien ne permet en théorie d'identifier à l'avance les régions et les pays de la Communauté qui pourraient éprouver des problèmes de redistribution particulièrement graves et durables."

Le rapport ajoutait que "les effets redistributifs observés empiriquement par le passé (notamment après l'élimination des barrières douanières dans la CEE) ont été relativement légers)".

Le marché unique, toutefois, est un phénomène nouveau pour bien des secteurs. Dans l'industrie pharmaceutique, par exemple, un dirigeant d'entreprise interrogé (le directeur français d'une société multinationale américaine) a prédit que les investissements se dirigeraient vers les pays ayant déjà une forte industrie dans ce domaine. Et la même logique sera valable au niveau de chaque société: